

**ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE  
FICHE D'INSCRIPTION 2025/2026**

***Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte  
Frais administratifs : 50 euros***

**ÉLÈVE :**

Nom :

Prénom :

**Date de naissance :**

**Classe en 2025/2026 :** Maternelle  Primaire  Collège  Lycée  Autre

**ADRESSE : Merci d'écrire lisiblement pour la bonne prise en compte de l'inscription**

N° :  Rue :

Complément de rue :

Code Postal :  Ville :

Téléphone 1 :  Téléphone 2 :

**Mail**

**SI L'ÉLÈVE EST MINEUR :**

**Nom du responsable :**

**Prénom du responsable :**

**Option famille** (Cocher, si plusieurs membres de la famille sont inscrits)

Préciser nom et prénom des autres membres inscrits :

## COURS :

- Eveil Musical 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année (4 et 5 ans)
- Initiation Musicale (6 ans) : comprend Formation Musicale + Chorale ou Batucada + Ateliers découvertes (obligatoires)
- Instrument + Formation Musicale (**FM obligatoire pour les moins de 16 ans uniquement**)
- Formation Musicale seule (solfège)
- Pratique Collective (cochez votre choix dans la liste ci-dessous) **Obligatoire jusqu'à 16 ans**

*Musiques Actuelles / Atelier Jazz/ Ensemble vocal / Ensemble guitares/ Ensemble de cordes / Musique de chambre / Afro-beat*

Choix de(s) la pratique(s) collective(s) :

- Orchestre de l'école de musique (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle)
- Harmonie Gevrey ou Nuits (à partir du 2<sup>ème</sup> cycle : 4<sup>ème</sup> année)

## INSTRUMENT CHOISI : **Sous réserve du nombre de places disponibles restantes (2 instruments maximum)**

- Piano  Guitare Electrique  Guitare Basse  Guitare  Violon  Harpe
- Percussions/Batterie  Saxophone  Clarinette  Hautbois  Chant  Flûte
- Violoncelle  Trombone  Trompette  Tuba

## Instrument pratiqué sur quel site :

- Gevrey-Chambertin
- Nuits-Saint-Georges

- J'accepte que des photos ou vidéos (de moi, de mes enfants) apparaissent sur les supports de communication de la Communauté de communes (réseaux sociaux, site internet, magazine intercommunal)
- Location d'instrument de l'Ecole de Musique (sous réserve d'instrument disponible pour une durée de 2 ans maximum)

Paiements :

- En 1 fois
- En 3 fois
- En 8 fois

**Toute démission devra être signalée avant le 1<sup>er</sup> octobre 2025 par écrit (mail ou courrier) au secrétariat ([ecoledemusiqueintercommunale@ccgevrey-nuits.com](mailto:ecoledemusiqueintercommunale@ccgevrey-nuits.com)).**  
**Au-delà de cette date, l'année sera entièrement due.**

Fait à

Le

Signature

En signant, j'accepte les conditions du règlement intérieur <https://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com/ecole-de-musique-intercommunale/>

*Les données recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et conservées par la Communauté de communes pendant toute la durée d'inscription de l'élève à l'école de musique. Conformément à la loi « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou effacer à tout moment.*